L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" — Racine

VOL. XV — NO 51 Sudbury, Ont. le 30 mai, 1957. le numéro 5 sous

Les nominations sont closes... Aux électeurs le choix!

Coup D'oeil de Passant

Avez-vous déjà surveillé la circulation sur la "Frood Road" entre la rue Kathleen et l'intersection College-Frood? On se croirait souvent sur une piste de course! Pourquoi se plaindre de la vitesse sur les grandes routes quand il faut appliquer le remède dans notre propre ville!

• •

Savez-vous que le meilleur moyen de dérouter un voleur armé est de simuler un évanouissement! Une jeune caissière de banque en a fait l'essai.

• •

"Les libéraux s'inquiètent", déclare M. Diefenbaker - "Les conservateurs s'inquiètent", dit M. St-Laurent. Y trouvez-vous une similitude de programme électoral.

• •

Nous sommes en 1953 ... élections fédérales du mois d'août. Voici les adversaires du temps:

Sudbury: Rodger Mitchell (L)
Larry Lamoureux (P.C.)
Willard Evoy (CCF)

Nickel Belt: Léoda Gauthier (L)
M. MacLean (P.C.)
Gilles Lefebvre (CCF)

• •

A Sudbury, d'après le recensement de 1956 il y a 24,302 mâles pour 22,180 femelles - i.e., une proportion de 110 hommes par 100 femmes. Où trouve-nous sans statistiques.

Loi ontarienne plus sévère vis-à-vis des automobilistes

Quand les changements apportés à la Loi de la circulation routière entreront en vigueur dimanche prochain, toute infraction se rendra passible du quadruple de l'amende maximum actuellemen imposable.

La nouvelle loi imposera une amende allant jusqu'à $50 pour une première offense, $100 pour une deuxième, et $200 pour une troisième. Se rendant passibles de payer ces amendes accrues ceux qui effectuent des virages non permis, qui négligent aussi de donner des indications appropriées.

Actuellement, les peines maximums dans ces cas sont de $10 pour une première offense, $25, une deuxième; et pour la troisième, $50.

D'après ces changements, le tribunal pourra retirer le permis de conduire d'un automobiliste coupable, à deux ou trois reprises, d'excès de vitesse.

Pour négligence criminelle, le chauffeur se fera automatiquement retirer son permis pour une période de trois mois, et pour six mois s'il est impliqué dans un accident de la route.

Les nouveaux billets de circulation pour toute la province d'Ontario seront d'abord distribués dans la région de Toronto au cours de la prochaine fin de semaine. Ils feront leur apparition ailleurs dans la province au cours des deux prochains mois.

14 CANDIDATS DANS 5 CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES

Les nominations pour l'élection fédérale du 10 juin prochain ont pris fin lundi pour tout le Canada et on verra en lice pour les 265 sièges aux communes un total de 868 candidats à travers le pays.

Dans la région appelée Grand-Sudbury qui comprend: Algoma Est, Nickel Belt, Nipissing, Parry Sound-Muskoka, et Sudbury un total de 14 candidats se feront la lutte dans ces cinq circonscriptions électorales.

Algoma Est — H. Merton Mulligan (PC), Lester B. Pearson (L), Martin Reid (ICS).

Nickel Belt — Anthony Falzetta (PC), J. Leo Gauthier (L), Harold Prescott (CCF).

Nipissing — T.M. Palmer (C), John R. Garland (L), William Dickinson (CCF).

Parry Sound-Muskoka — Gordon Aiken (PC), Gerald Taylor (L).

Sudbury — R.M. Mitchell (P-C), D.R. Mitchell (L), Ray Jacobs (CCF).

Légende: PC (progressiste-conservateur), L (libéral), CCF (Canadian Commonwealth Federation).

Nomination

M. l'abbé Marc J. Boyer vicaire pendant deux ans à la paroisse Notre-Dame-des-Victoires de Field Ont. vient d'être nommé prêtre-assistant à la paroisse de La Toussaint de Minnow-Lake, la cure de M. l'abbé Germain Parent.

Deux mines doivent rembourser cent mille actions

Charles-Edouard Gravel, Osias Brosseau, Ernest Gravel, Albert Gravel, Béatrice Brosseau, et Fernande Tranchemontagne, tous de Chelmsford, ont réglé à l'amiable leurs différends avec Harry Edwin Cawley, Haileybury, ingénieur minier, la Larchwood Mines Limited de Toronto et la Hoyle Mining Company de Toronto.

Par l'entremise de leur procureur, Me Maurice Lacourcière, avocat de Sudbury, les six requérants dans cette cause d'actions minières ont accepté l'offre des défendeurs avant de plaider en Cour Suprême à Sudbury.

Il s'agissait du transfert de droits miniers fait en 1950 en faveur de Larchwood Mines. Les demandeurs prétendaient que M. Cawley leur avait laissé entendre que sa compagnie entreprendrait sans retard les travaux d'exploitation. Mais la mise en valeur s'est faite attendre et les parts de la compagnie n'ont jamais été inscrites à la Bourse des mines.

Les plaignants décidèrent d'intenter une poursuite dont la solution ferait jurisprudence (test-case). Bien que seuls leurs noms paraissaient sur la déclaration en réclamation, plusieurs autres résidents étaient intéressés à l'affaire comme détenteurs de parts qu'ils avaient obtenues dans le transfert des droits miniers. En tout, 100,000 actions (y compris celles des demandeurs) étaient touchées.

Le règlement a été déposé en cour devant l'hon. juge J.L. McLennan après avoir été rédigé par Me Lacourcière et le procureur de la défense Me J.S. Southey de Toronto. La Hoyle Mining Co. Ltd., société-mère de la Larchwood Mines, avait acquis les parts des demandeurs à 60 cents la part. Chez les actionnaires nommés dans la poursuite quelques-uns possédaient presque 10,000 parts.

M. St-Laurent se moque des menaces

Le premier ministre du Canada, le t. h. Louis St-Laurent, s'entretient ici avec un groupe d'enfants, à Winnipeg, où il inaugurait récemment sa campagne électorale en vue du scrutin général du 10 juin prochain. Les allées et venues du chef du parti libéral étaient suivies de près par un cordon de policiers de la Gendarmerie Royale, assignés spécialement à cette tâche en raison d'une lettre anonyme de menaces reçue par M. St-Laurent. Celui-ci n'a pas voulu commenter l'affaire. "Il n'y a rien de sérieux dans tout cela, a-t-il déclaré. Je reçois souvent des lettres de ce genre."

Danses interdites dans les immeubles appartenant à l'église

Le délégué apostolique au Canada Mgr Giovanni Panico, a rappelé à tous les évêques catholiques que les danses dans les immeubles appartenant à l'Eglise sont interdites.

Ce rappel à l'ordre est fondé sur les édits publiés à Rome en 1910 et réaffirmés en 1930. L'interdiction n'a pas trait aux danses organisées par des organisations catholiques et qui ont lieu en dehors des propriétés de l'Eglise.

Le 3 mai dernier, un jeune homme de 17 ans, René Jodouin, a trouvé la mort au cours d'un combat de rue qui s'est déroulé à la suite d'une querelle née à une danse qui avait lieu dans la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Ottawa. La police a accusé deux jeunes gens et trois adolescents d'homicide involontaire à la suite de cette affaire.

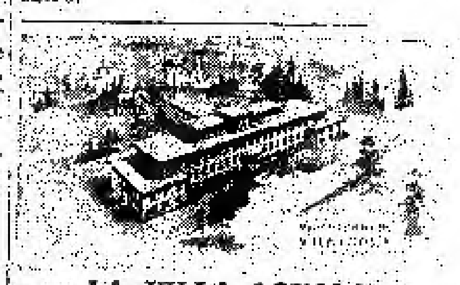

LA VILLA LOYOLA DE SUDBURY

La Villa Loyola de Sudbury:

La Charte de la nouvelle Corporation a été préparée, par Maître Osias Godin, avocat, bien connu à Sudbury, et pilotée par lui, sous la direction du R.P. Alphonse Raymond, S.J., Recteur de l'Université de Sudbury.

Cette Charte enregistrée, le 21 janvier 1957, est désormais opérante et fait de la Villa Loyola de Sudbury une corporation indépendante ayant pour buts ou objets directs, l'Oeuvre des retraites fermées, la formation sociale de ses membres et amis, le culte de la Sainte Vierge et tout ce que ces buts impliquent, à savoir: retraites fermées, récollections, conférences et séminars, pèlerinages et honneurs spéciaux rendus à la Vierge Marie, etc, etc. - Donc Corporation, sans but lucratif, mais dont les objectifs peuvent être, par image, décrits: clinique spirituelle, sociale, éducationnelle, sous la protection très spéciale de Notre-Dame-de-Sudbury, et au service des paroisses du diocèse Sault-Ste-Marie.

Les officiers de cette nouvelle Corporation ont dûment été élus, le 25 janvier dernier et sont les suivants: P. Donat Boutin, Président; R.P. Alphonse Raymond, vice-président; le P. Aurélien Dupas, secrétaire-trésorier. Notre aviseur légal est Maître Osias Godin.

(Déclaration du Président le P. Donat Boutin, S.J.

Sainte-Anne:

Cette paroisse terminait officiellement sa campagne dimanche dernier. - Beau et merveilleux travail accompli, en des circonstances particulièrement difficiles.

— suite à la page 4 —

Aux urnes citoyennes

Ceux qui aiment la lutte sont servis à souhait, cette année. Non, pas la lutte telle qu'on la voit à la télévision, cette exposition de gladiateurs sommairement vêtus à laquelle je ne comprends absolument rien et que je trouve stupide, par surcroit (opinion personnelle que ne partagent pas une foule d'amateurs) mais l'autre, la lutte électorale qu'on prend tant au sérieux au Canada-français, et pour cause. Nous aimons l'atmosphère de la bataille, l'odeur de la poudre, les assemblées tumultueuses, en raison, peut-être, de notre ascendance normande... C'est un genre de spectacle qui nous plaît, et nous ne nous en privons pas. On prétend, toutefois, que ce n'est pas précisément comme dans le bon vieux temps, avant l'avènement de la radio et de la télévision, alors que nos pères et nos grands-pères n'avaient pas l'embarras du choix pour leurs sorties et leurs distractions. Mais il reste une foule de gens que les élections intéressent et qui les voient venir avec enthousiasme et curiosité.

Cette année le grand branlebas est général, et tout le monde se prépare en conséquence. Le vénérable chef du gouvernement, celui non moins vénérable du troisième parti, et le nouveau chef de l'opposition de Sa Gracieuse Majesté vont se livrer une bataille de... coqs dont l'enjeu sera la direction du poulailler pour quatre ans. Il sera question sans doute de pipeline, de drapeau canadien, d'ambassadeur au Vatican, du prix du blé, de surplus "scandaleux" de taxes non moins "scandaleuses", de non-réduction appréciable d'impôts, de dépenses exagérées pour la défense du pays et peut-être de l'affaire Norman, etc., etc., on sait tout ça par coeur, c'est toujours la même chose, mais on écoute quand même les vieilles rengaines, il n'y a que les formules qui diffèrent quelquefois.

Il y aura un élément nouveau, cette année. La présence de Charlotte Whitton dans les rangs des candidats, car l'ex-maire d'Ottawa n'a quitté l'arène municipale que pour entrer dans celle plus vaste et plus imposante de la politique fédérale. Il est possible, si on en croit les dernières nouvelles, qu'elle conteste le siège laissé vacant par M. Drew. Ceux que la personnalité étonnante de Mlle Whitton intéresse seront ravis de la voir déployer toutes ses ressources dans un champ d'action digne de son talent.

Comme cette femme remarquable n'a que soixante ans, on ne voit pas comment elle pourrait se contenter de l'obscurité de la vie privée d'une simple citoyenne, après avoir occupé pendant cinq ans, le fauteuil du premier magistrat de la capitale du Canada. Je suis convaincue que Charlotte Whitton n'est pas prête d'écrire ses mémoires et que ses reparties spirituelles, souvent mordantes, alors qu'elle devait livrer des batailles verbales avec un conseil municipal, où elle était la seule représentante du sexe faible, feront les délices des électeurs avant de faire celles des membres du Parlement.

Une chose est certaine, elle aura plus de piquant et de couleur que cette excellente, mais ennuyeuse Mme Casgrain à la triste figure et que Mme Gilberte Côté-Mercier, à la voix criarde, aux discours échevelés et insipides que nous avons eu l'occasion d'entendre dernièrement à "Prise de bec" coiffée du symbolique béret blanc.

Mlle Whitton, à qui plusieurs ne pardonneront pas son adhérence à la cause progressiste-conservatrice, ne manquera pas d'apporter à la solennité de la Chambre des Communes, la note exacte de piquant et d'humour qui lui manque peut-être à certains moments.

— On ne nous hait que parce qu'il y a en nous trop de vérité; si nous apportions le mensonge, on nous adorerait. (Lacordaire)

— L'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler. (Job.)

UN CHEF EN TOURNEE

En route vers le Québec, château fort du parti libéral, le nouveau chef conservateur, M. John Diefenbaker, s'est arrêté à Newcastle, Nouveau-Brunswick, où il a causé avec ses organisateurs locaux, et a même dû se servir du micro pour haranguer la foule qui s'y pressait, même si son programme ne prévoyait qu'une courte halte de son train. Dans les provinces Maritimes, M. Diefenbaker a été accueilli avec enthousiasme partout où il s'est arrêté.

Numéro 63

SOLUTION DES MOTS CROISES

R	E	G	I	N	G	L	E	T	T	E
E	L	U	■	O	U	I	■	A	I	N
I	■	E	T	R	A	N	G	E	R	■
M	O	U	■	M	I	■	A	L	E	A
P	U	L	P	E	S	■	Z	■	T	U
O	R	E	E	S	■	L	E	S	T	■
S	A	T	I	■	M	■	L	I	E	R
E	■	O	N	C	I	A	L	■	S	A
R	A	N	D	O	N	N	E	E	■	S
■	I	■	R	U	E	S	■	■	C	E
E	S	■	E	P	R	E	N	D	R	E

Antoine (Tony) Falzetta

Il est temps de changer

... le peuple n'a plus confiance!

1) Nous en avons assez des impôts,

2) Il existe trop de gaspillage,

A Ottawa il nous faut "Tony"

le 10 juin: pensez-y

Candidat Conservateur — Nickel Belt

FALZETTA Tony X

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 1 - 1957 on the 13th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 2 Township of Rayside, Ontario, to borrow the sum of EIGHTY THOUSAND ($80,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of EIGHTY THOUSAND ($80,000.00) and of the issue of debentures of the RCSS No. 2 Township of Rayside, Ontario, authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of EIGHTY THOUSAND ($80,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of June 1957 in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:-

The sum of $2,000. on the 1st day of June 1958 inclusively
The sum of 2,500. on the 1st day of June 1959 to 1962 inclusively
The sum of 3,000. on the 1st day of June 1963 to 1964 inclusively
The sum of 3,500. on the 1st day of June 1965 to 1967 inclusively
The sum of 4,000 on the 1st day of June 1968 to 1969 inclusively
The sum of 4,500. on the 1st day of June 1970 to 1971 inclusively
The sum of 5,000. on the 1st day of June 1972 to 1973 inclusively
The sum of 5,500. on the 1st day of June 1974
The sum of 6,000. on the 1st day of June 1975
The sum of 6,500. on the 1st day of June 1976 to 1977

together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June & December 1958 - 1977 in each and every year commencing on the 1st day of June 1958. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Elzéar Beausoleil, Chairman
(sgd.) A. Emile Maheu, Sec. Treasurer

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 3 on the 17th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 4 in the Township of McKim, District of Sudbury, Ontario to borrow the sum of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) and of the issue of debentures of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of June in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:

The sum of $3,000.00 on the 1st day of June 1958 and 1959,
The sum of $3,500.00 on the 1st day of June 1960 to 1962 inclusively,
The sum of $4,000.00 on the 1st day of June 1963 and 1964,
The sum of $4,500.00 on the 1st day of June 1965,
The sum of $5,000.00 on the 1st day of June 1966 and 1967,
The sum of $5,500.00 on the 1st day of June 1968 and 1969,
The sum of $6,000.00 on the 1st day of June 1970,
The sum of $6,500.00 on the 1st day of June 1971,
The sum of $7,000.00 on the 1st day of June 1972,
The sum of $7,500.00 on the 1st day of June 1973 and 1974,
The sum of $8,000.00 on the 1st day of June 1975,
The sum of $8,500.00 on the 1st day of June 1976,
The sum of $9,000.00 on the 1st day of June 1977,

together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June and December in each and every year commencing on the 1st day of December 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Léo Bourgeois, Chairman
(sgd.) Constant Proulx, Sec. Treasurer

"Vrai, Maman?... déjà l'heure du dîner?"

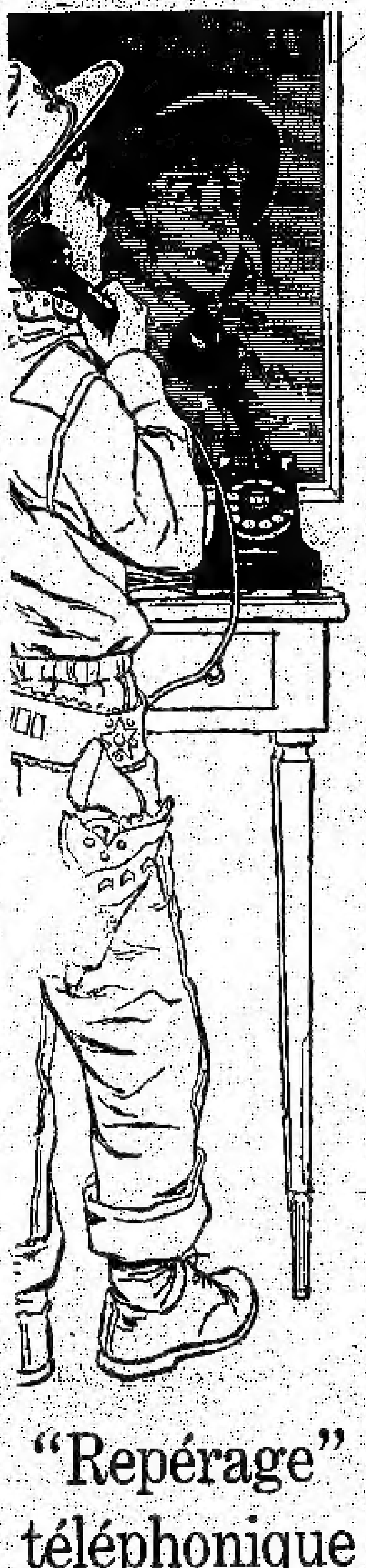

"Repérage" téléphonique

Toutes les mamans savent que les jeunes cow-boys perdent facilement la notion du temps, surtout à l'heure des repas.

Mais elles savent également qu'il est facile de "repérer" les enfants par téléphone, et qu'à tout moment, la moindre inquiétude à leur sujet est vite dissipée lorsqu'on entend leur voix claire à l'autre bout du fil.

Jour et nuit, le téléphone vous donne commodité et tranquillité d'esprit. Grâce à lui, les repas risquent moins de refroidir parce que les enfants ou le papa tardent à rentrer. Vous vous sentez plus en sécurité lorsque vous êtes seule la nuit.

Vous faites plus de choses en moins de temps et avec moins d'effort . . . Et cependant, ce fidèle serviteur est constamment à votre service pour seulement quelques cents par jour.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

— L'univers est une espèce de livre, dont on n'a lu que la première page quand on n'a vu que son pays.

Un fort courant conservateur à travers le Canada

Les passages qui suivent sont tirés du numéro de février du Bulletin de la Fédération étudiante progressiste-conservatrice.

La tendance vers une augmentation marquée de l'appui conservateur aux élections tenues dans les universités s'est maintenue encore cette année. Les résultats de 14 élections, dans diverses universités à travers le pays, indiquent ques les étudiants canadiens ont élu huit gouvernements conservateurs et cinq oppositions officielles conservatrices.

Cette chaîne de victoires ne se borne pas à une région en particulier, elle s'étend au pays tout entier. L'Ontario vient en tête avec quatre victoires en quatre élections. En outre, Osgoode-Hall, qui ne tient pas d'élections, a un gouvernement conservateur.

Un record à Toronto

A l'Université de Toronto, les conservateurs ont recueilli 49.5% des voix, ce qui constitue un record pour cette université. La proportion des votes accordés aux conservateurs n'était que de 33% il y a deux ans! Le premier ministre John LeClaire a dirigé le gouvernement conservateur dans le simulacre de parlement qui a suivi.

Dans le reste de l'Ontario, le collège Carleton a élu un gouvernement conservateur, lui attribuant 57% du total des votes; divers partis se sont partagé le reste. Joe Pelisck y est premier ministre. Il y a eu élections parmi les étudiants des universités Queen's et Western Ontario, et des gouvernements conservateurs minoritaires y ont été portés au pouvoir.

A Queen's, le premier ministre Brian Smith l'a emporté de justesse (36% à 35%) sur un groupe féministe, les **Feminine Freedom Fighters.** Les libéraux, les cécéfistes et les travaillistes-progressistes venaient loin en arrière. A l'Université Western, les conservateurs ont recueilli 45% des votes, Eric Haughton l'emportant sur l'opposition libérale et cécéfiste.

Victoire des P.C. en Alberta

Dans les provinces de l'Ouest, c'est l'Université de l'Alberta qui a causé la plus grande surprise. Sous l'habile direction du très hon. William Pidruchney, les conservateurs ont formé un gouvernement pour la première fois de mémoire d'homme. Bien que la marge fût faible (le gouvernement était en minorité de 15 contre 28), les conservateurs ont réussi à éviter la défaite pendant les deux jours qu'a duré le parlement.

En Colombie-Britannique, les conservateurs sont passés du quatrième rang à celui d'opposition officielle, grâce en grande mesure à l'initiative du chef de l'opposition Terry O'Brien. Les rapports émanant de la Saskatchewan sont quelque peu confus; il semble toutefois que les libéraux y ont été victorieux mais que les conservateurs ont fait très bonne figure.

Succès dans les Maritimes

Entre-temps, dans les Provinces maritimes, les conservateurs ont continué de succès en succès. A l'Université Dalhousie, Orville Pulsifer a mené une lutte victorieuse à la tête de son parti. Les conservateurs ont obtenu 57% des votes contre 22% pour les libéraux et 20% pour le parti du "Canada d'abord". Au King's College, qui s'unit à l'Université Dalhousie pour la tenue de parlement, la proportion a été encore plus élevée, soit 70%. A l'école de droit, les juristes en herbe, désireux de maintenir leur impartialité juridique, ont accordé une majorité aux candidats du "Canada d'abord", ceux du groupe conservateur venant en seconde place.

A Saint-François-Xavier, les libéraux ont remporté l'une de leurs quatre victoires au Canada, les conservateurs, sous la direction de Paul Creaghan, constituant l'opposition officielle. A Saint-Mary's (Halifax) ils ont remporté une autre victoire; Graham Walker dirigeait à cet endroit l'opposition conservatrice. Et enfin, à Mount-Allison, les conservateurs ont été de nouveau portés au pouvoir, y obtenant 16 sièges contre 14 pour les libéraux et sept pour la C.C.F. Firman Bentley dirige le parti au parlement.

Compétition du gouvernement

Le coût de production d'un journal est devenu dangereusement élevé. Des éditeurs consciencieux qui désirent constamment améliorer leur produit terminent l'année sans bénéfices. Si les journaux tentent de s'améliorer, ils ont d'autre part à faire face à une compétition accrue fort surprenante.

Ainsi, les divers gouvernements qui avaient l'habitude d'accorder d'importants contrats d'impression à l'extérieur, satisfont maintenant eux-mêmes à leurs besoins. Le gouvernement fédéral octroie chaque année des millions de dollars pour subventionner la radio et la télévision alors que d'autre part il établie une imprimerie de grande envergue à Hull, de l'autre côté de la rvère d'Ottawa.

Le gouvernement se propose maintenant de payer des millions de dollars au Conseil Canadien des Arts pour encourager la culture. Il n'y a pas de doute que ce Conseil canadien, comme Radio-Canada, s'attendra à ce que les journaux publient page après page de publicité gratuite sur son activité.

N'y aurait-il pas parmi ces politiciens amis de la culture quelqu'un qui réalise que les hebdomadaires sont probablement la principale lecture d'un grand nombre de foyers canadiens? Voilà en réalité une partie importante de notre culture nationale.

Les journaux ne désirent certes pas de subsides ni de cadeaux, mais ils ne peuvent empêcher un certain ressentiment en voyant une part si considérable de leurs contributions au fisc servir à l'encontre de leurs intérêts,

"Hartland Observer"
Hartland, N.-B.

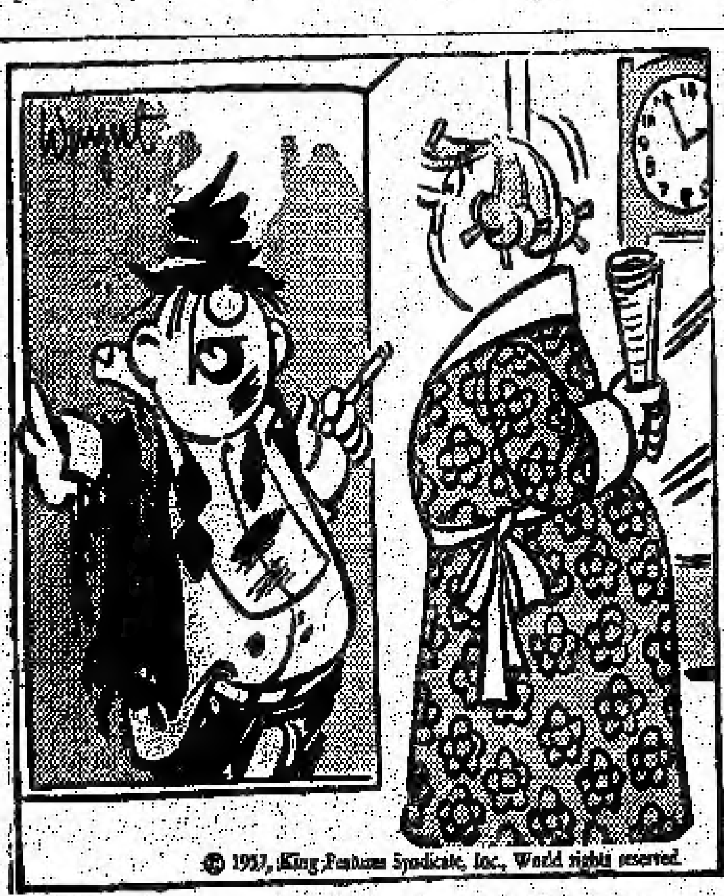

—Tu ne me fais pas peur!

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law 1-57 on the 11th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 1 in the Township of Rayside, District of Sudbury, Ontario, to borrow the sum of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) and of the issue of debentures of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of June in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:-

The sum of $1,000.00 on the 1st day of June 1958 and 1959,
The sum of $1,500.00 on the 1st day of June 1960 to 1965 inclusively,
The sum of $2,000.00 on the 1st day of June 1966 to 1969 inclusively,
The sum of $2,500.00 on the 1st day of June 1970 to 1972 inclusively,
The sum of $3,000.00 on the 1st day of June 1973 to 1975 inclusively,
The sum of $3,500.00 on the 1st day of June 1976 and 1977, together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June and December in each and every year commencing on the 1st day of December 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Norbert Pelletier
Chairman

(sgd.) Roger A. Landry
Sec. Treasurer

N O T I C E

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 11 on the 6th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 8 Township of Blezard, in the District of Sudbury, Ontario, to borrow the sum of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) and of the issue of debentures of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 2nd day of July in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:-

The sum of $1,500.00 on the 2nd day of July 1958
The sum of $2,000.00 on the 2nd day of July 1959 to 1962 inclusively
The sum of $2,500.00 on the 2nd day of July 1963 to 1966 inclusively
The sum of $3,000.00 on the 2nd day of July 1967 and 1968
The sum of $3,500.00 on the 2nd day of July 1969 to 1971 inclusively
The sum of $4,000.00 on the 2nd day of July 1972 and 1973
The sum of $4,500.00 on the 2nd day of July 1974 and 1975
The sum of $5,000.00 on the 2nd day of July 1976 and 1977
together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 2nd day of July and January in each and every year commencing on the 2nd day of January 1958. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Laurent Blais
Chairman

(sgd.) Aimé Laforge
Sec. Treasurer

UN ELECTEUR DE DEMAIN

Tout en poursuivant sa campagne auprès des citoyens en âge de voter aux prochaines élections fédérales, le très honorable Louis St-Laurent semble ne pas négliger les citoyens de l'avenir. Le voici en compagnie d'un bambin de 2 ans, John Needler, qui habite Departure Bay, dans l'île de Vancouver. Les réunions de M. St-Laurent, dans l'ouest du pays, ont attiré de grandes foules en ces dernières semaines.

Noëlville

Mariage Boulard-Beaulieu

Le mariage de Solange Boulard et de Jean-Yves Beaulieu fut célébré récemment, à River Valley. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Walter Bradley, de River Valley. La mariée est la fille de de M. et Mme Aimé Boulard de River Valley et le marié est le fils de M. et Mme Albert Beaulieu de Noëlville.

La mariée portait une toilette longue, de tulle de nylon et dentelle sur satin. La jupe très ample, sur crinoline était ornée d'une double jupe de dentelle. Le corsage de dentelle était fini par un petit collet rond et de longues manches se terminant en pointes sur la main. Son voile court était retenu par un diadème de dentelle fini de petites perles. Elle portait une cascade de roses.

Après la cérémonie du mariage une réception avait lieu à la Salle Princesse de Field. Mme Aimé Boulard recevait les invités et elle était assistée de Mme Albert Beaulieu.

Mlle Lucille Boulard, soeur de la mariée et Mlle Anna Beaulieu soeur du marié recevaient les cadeaux. Un repas fut servi aux invités.

Dans l'après-midi, les nouveaux époux partaient en voyage, à Notre-Dame du Cap où ils visitaient des parents.

Parmi les invités étaient: M. et Mme Albert Beaulieu et leurs enfants, Denis, Gilles, Gérald, Gilbert, Anna, René, Jacynte et Lucie, M. et Mme Jean Séguin et leur famille, Marie-Jeanne, Mario, Valois, Bernard et Julien, M. et Mme Eusèbe Séguin, tous de Noëlville; M. et Mme J. Boulard, M. et Mme Aimé Boulard, de Rives Valley; M. et Mme Roger Lalonde de Hanmer, M. et Mme Gaston Cayen et leur fillette Suzette, M. et Mme Léo Séguin, M. et Mme E. Dupras, M. et Mme Legault, tous de Sudbury; M. Laurier Boulard, M. Raymond Boulard, Mlles Lucille et Elise Boulard de River Valley, Mlle Alma Gignac de Sturgeon Falls, M. et Mme Joseph Beaulieu, de Noëlville; Mlles Aurèse Quesnel et Françoise Quesnel de Monetville.

Les époux établiront leur domicile à Sudbury.

A LA SOCIETE DES EDITEURS CANADIENS

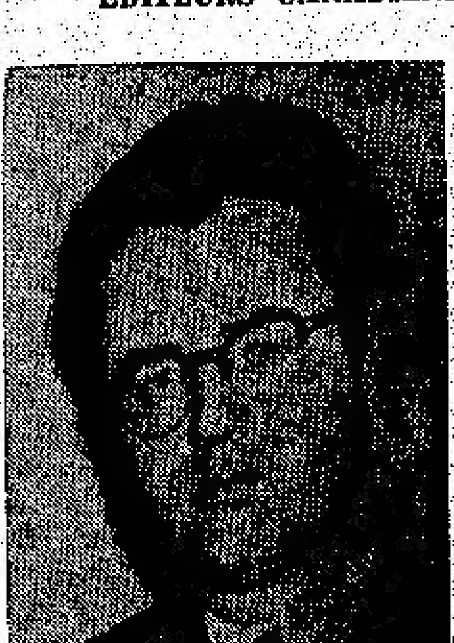

Lors de l'assemblée annuelle qui s'est tenue à Montréal le 8 avril, Monsieur Victor Martin (notre photo), gérant des ventes chez Fides, a été élu président de la Société des Editeurs Canadiens du Livre français. Monsieur Victor Martin succède à Monsieur Paul Michaud, de l'Institut Littéraire du Québec, dont le terme d'office était arrivé à expiration.

Les autres officiers élus sont: M. Pierre Tisseyre (Le Cercle du Livre de France) à la vice-présidence, M. André Constantin (Granger Frères), le R.F. Luc-M. Lacroix, o.p.,(Editions du Lévrier) et M. Réal d'Anjou (Presses Universitaires Laval) au poste de conseillers.

VILLA LOYOLA

— suite de la page 1 —

Le Comité resserre ses rangs pour mener à total succès cette campagne qui a donné à date, près de $50,000.00, dont (en chiffres ronds) $32,000.00 en argent et chèques s'échelonnant de 1957 à 1962; et $17,938.00 en promesses portant signature du donateur et s'échelonnant aussi de 1957 à 1962. - Donc: $32,000.00 plus $17,938 cela donne $49,938.00.

Le Comité de Sainte-Anne, comité de grande classe poursuit son travail: une centaine de donateurs possibles seront approchés et plusieurs "nom spéciaux" le seront d'ici peu de temps. - Nous sommes convaincus que cette paroisse touchera les $75,000.00, suppléant ainsi pour les paroisses qui commencent ou sont peu nombreuses, ou ont passé par de lourdes épreuves. Merci à tous, en particulier aux officiers du Comité et aux auxiliaires, ainsi qu'aux bienfaiteurs, y compris le R.P. Curé qui a donné $2,500.00.

Le Comité Central

Au fil de nos lectures

Tels politiciens d'outre 45e s'imaginent que l'industrie canadienne doit toujours s'incliner devant les exigences du consommateur américain, témoin le cas du papier à journal canadien où une majoration de trois sous la livre a fait pester les acheteurs U.S.A. Le président de la St. Lawrence Corporation, P. M. Fox, soulignait l'autre jour que nos voisins des E. U. cherchent noise aux producteurs canadiens de papier, qu'on n'a pas le droit de dénoncer une minime hausse de prix que l'hon. Garson estime ordinaire aux habitudes des marchés. De la chasse aux sorcières que des sénateurs américains ont entrepris un peu partout pour aboutir, un beau jour, à l'affront subi par le Canada dans la lamentable affaire Norman, le Sénat américain descends volontiers jusqu'à la petite guerre sur le terrain commercial. Il faut que Washington réalise que les ressources industrielles du Canada ne sont pas la seule disposition des intérêts de nos voisins.

Les esprits candides qui croient à l'égalité prêchée bruyamment par les tenants de l'expérience socialiste sont toujours désappointés quand vient le temps de payer pour les pots cassés dans l'Opération Dirigisme. Car il y a toujours à affronter les salaires de qui triment dur pour faire fonctionner la lourde et complexe machine bureaucratique. D'autres qui sont constamment déçus aussi sont les naifs qui acceptent sans examen la fausse panacée de l'abolition des barrières tarifaires, chaque pays se spécialisant dans la fabrication des produits les moins dispendieux à ouvrer, quitte à n'importer que ce qui leur plait des autres pays. On oublie ainsi que dans l'esprit même du Traité Général des Tarifs de Commerce (GATT), il faut que chaque pays accepte son écot de besognes ingrates, sa part d'obligations obscures.

le 10 juin
VOTONS LIBERAL

Dans le Nickel Belt

ré-élisez Gauthier

Marquez votre bulletin de vote comme suit:

J. Léoda Gauthier

Falzetta, Antoine (Tony) Whitefish, Ontario Assistant-comptable de mines	
Gauthier, J. Léoda 176, rue Tanguay homme d'affaires	X
Prescott, Harold Capreol, Ontario ingénieur (chemins de fer)	

A Sudbury . . .

il nous faut Rodger Mitchell

Marquez votre bulletin de vote comme suit:

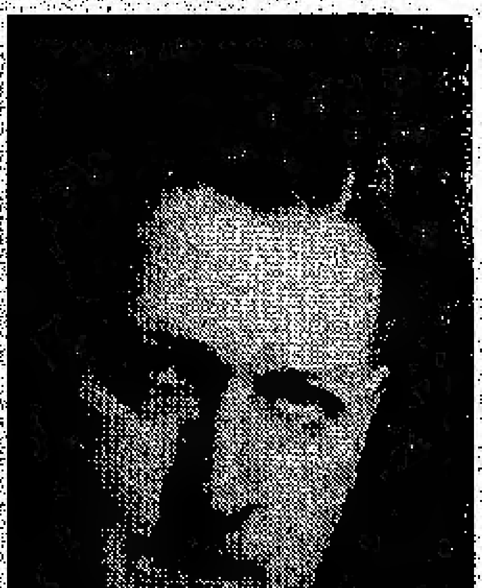

Rodger Mitchell

Jacobs, Ray H. 111 Bloor, Apt 1, Sudbury employé des chemins de fer	
Mitchell, R. M. 295 Riverside Drive, Médecin	
Mitchell, Rodger 164 rue Adie, Sudbury Pharmacien	X

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

JEUDI

... les libéraux et la démocratie!

"Si les libéraux sont reportés au pouvoir le 10 juin, le Canada sera alors sous le régime du parti unique et l'on pourra dire de nos institutions parlementaires qu'elles ont fini d'exister", déclarait, au Château Laurier, un représentant du parti conservateur, M. Thomas Van Dusen, devant les membres de l'Association des femmes conservatrices d'Ottawa-Est. "La démocratie elle-même est en jeu", conclut-il.

M. Van Dusen qui parla en anglais et en français, plaida en faveur du système historique des deux partis au Canada afin de rétablir le jeu parlementaire dans l'orbite de son équilibre.

VENDREDI

... le mauvais côté des affaires.

Il y a eu au Canada 53 faillites par 10,000 maisons de commerce en 1956. Ce chiffre représente une diminution par rapport à celui de 1955 de 55 pour 10,000. Cependant, les 1,320 faillites commerciales de 1956 portaient sur une somme totale de $51,676,000 alors que les 1,352 faillites de 1955 ne portaient que sur une somme de $38,148,000.

SAMEDI

On a révélé aujourd'hui les noms des garde-malades de l'Ecole Ste-Elizabeth affiliée à l'hôpital St-Joseph qui recevront le 13 juin prochain leur diplôme à la suite de trois années d'études intenses. Elles sont: **Gloria Yankovich**, Schumacher; **Claudette Carrière**, Coniston; **Claire Howard**, Sudbury; **Claudette Beauchamp**, Sudbury, **Norma Burden**, Lockerby; **Esther Steffan**, Rouyn Qué.; **Sheila Morin**, Garson; **Daphne Dunsmore**, Gatchell, **Flora Moore**, Sudbury; **Rita Perrin**, Sudbury; **Françoise Demers**, Verner; **Gloria Gorman**, Sudbury; **Marie Nanciul**, Foleyet; **Soeur Ange-Marie**, Ottawa; **Jeannette Chaint**, Coniston; **Isabelle Ladouceur**, Sudbury.

DIMANCHE

... Aurèle Ricard à l'honneur

Le commissaire d'évaluation foncière pour Sudbury, M. Aurèle Ricard vient d'obtenir son diplôme du cours d'évaluateurs présenté par l'Université Queen de Kingston, Ontario.

Nous savons que c'est à la suggestion de M. Ricard il y a sept ans que ce cours fut commencé à Queen's. Il consiste en des études à domicile durant une période de trois ans avec examens. M. Ricard s'est classé 4ième sur un total de 92 candidats. Il participait aux examens de cette année avec 4 autres employés de notre service municipal.

LUNDI

Bilan de fin de semaine

Au moins 40 Canadiens ont perdu la vie dans des accidents en fin de semaine et les noyades ont fait presque autant de victimes que les accidents de la route.

Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir à minuit dimanche comprend 13 noyades et 17 victimes de la route.

Québec vient en tête de toutes les provinces du pays avec 15 morts violentes: six dues à la route, quatre à l'onde, trois au feu et deux à d'autres accidents.

Neuf personnes ont été victimes d'accidents en Ontario, dont cinq sur la route, deux par noyade et deux dans d'autres accidents.

On ne signale aucune mort violente en Saskatchewan, au Manitoba, dans l'Ile du Prince-Edouard et à Terre-Neuve.

On compte cinq morts accidentelles en Nouvelle-Ecosse, quatre au Nouveau-Brunswick, quatre en Alberta et trois en Colombie-Britannique.

MARDI

... tant que la terre tournera

Un annuaire des Nations unies publié établit que la terre avait une population de 2,700,000,000 en 1955 et que celle-ci augmente au rythme de 5,000 par jour ou de 43,000,000 par année.

Le taux des naissances étant de 34 par 1,000 et celui des décès, de 15 par 1,000, l'accroissement prévu aura doublé la population du monde vers la fin du siècle. Telle est la conclusion de l'Annuaire démographique 1956 préparé par les statisticiens des Nations unies.

MERCREDI

... c'est-y possible!

M. John Diefenbaker a déclaré qu'un gouvernement conservateur-progressiste serait capable de réaliser la politique qu'il préconise, réduire les taxes qui ne sont pas nécessaires et "administrer quand même dans les cadres d'un budget équilibré".

Le chef conservateur, qui a donné une conférence de presse, y a dit que la mise en oeuvre de sa politique coûterait au plus $300,000,000, le cinquième du chiffre de $1,500,000,000 que calculent les libéraux.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REPARATION ET CONSTRUCTION DE TABLIER (MOITIE EST), ANGLIERS (BARRAGE DES QUINZE) COMTE DE PONTIAC (P.-Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, édifice Kent-Albert, 150, rue Kent, Ottawa (Ont.); de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics 385, rue Yonge, Toronto 1 (Ont.); de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 1643, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), et de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 75 blvd. des Capucins, Québec 3, (P.-Q.), et aux bureaux de poste de North-Bay et Sudbury (Ont.,) Hull et Angliers (P.-Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Ottawa et Toronto (Ont.) et Montréal et Québec (P.-Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 mai 1957.

UNE BELLE CARRIERE SUR LE RAIL

La plus vieille locomotive au Canada, encore en usage, fait la navette entre Chipman et Norton, dans le Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une ligne du Pacifique-Canadien. Cette machine, de type américain a été construite dans le New Jersey, en 1883, et améliorée aux usines Angus, à Montréal, en 1928. Ses roues motrices ont 63 pouces de diamètre, et elle peut fournir un effort de traction de 15,000 livres. Elle pèse 115,000 livres.

L'AMI DU PEUPLE
JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 3-0706.
Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario
"L'Ami du Peuple" parait tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.
L'abonnement est de $3.00 par année.
(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

L'Eglise et les partis politiques

Dans leur récente déclaration collective sur le civisme, les évêques du Canada ont cru opportun de rappeler les quelques grands principes sur lesquels doivent se fonder les rapports entre les partis politiques et la religion elle-même. De leur enseignement se dégage une triple règle de conduite, à laquelle tous les catholiques sont invités à se conformer.

1. Une règle négative: pas d'usage indiscret de la religion. — Dans leur ambition de conserver ou de conquérir le pouvoir, les partis politiques s'efforcent de s'attirer les bonnes grâces des corps influents de la nation, en particulier des Eglises et de leurs ministres. A ce sujet, l'épiscopat canadien rappelle, d'une part, que "le nom de la religion ne peut servir à patronner aucune conception politique particulière" et, d'autre part, que "vouloir engager l'Eglise dans les querelles de partis et prétendre se servir de son appui pour triompher plus facilement de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion".

En termes concrets, cela veut dire qu'il n'y a pas au Canada, et au Québec en particulier, de parti catholique, de parti qui serait de jure ou de facto le parti de la religion, de l'Eglise ou du clergé. Le parti, quel qu'il soit, qui prétendrait à ce titre fausserait la vérité, abuserait de la religion et se couvrirait à tort du manteau clérical pour promouvoir ses intérêts.

Ajoutons que c'est aussi un abus de la religion, en même temps qu'un geste détestable de cléricalisme, que de faire intervenir dans les débats politiques l'autorité du clergé, en disant, par exemple, que tel projet de loi doit être appuyé ou rejeté par les députés parce que le clergé le favorise ou parce que les évêques s'y opposent. Si le projet est bon en lui-même, c'est-à-dire s'il est conforme ou répond aux exigences du bien commun, il devrait être adopté sans que le gouvernement recoure à l'argument clérical; s'il est mauvais, que nos législateurs le jugent comme tel et ne reportent pas leur responsabilité sur le dos du clergé.

2. Une règle permissive: liberté d'adhérer à n'importe quel parti, sauf au parti communiste. — Aucun parti politique n'ayant au Canada le monopole de la défense des intérêts religieux, il s'ensuit, au dire de l'épiscopat, que les catholiques sont libres d'adhérer au parti de leur choix, "du moment que la doctrine ou les procédés de ce parti ne sont pas opposés à leur foi religieuse, comme c'est le cas du parti communiste". Les évêques se contentent de ce bref énoncé, parce que déjà, le 13 octobre 1943, ils s'étaient plus longuement expliqués sur le même sujet, disant, entre autres choses, que les catholiques "ont toute liberté d'adhérer à un parti politique quelconque, pourvu que ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme qui sont traditionnels au Canada, pourvu aussi qu'il favorise, dans l'ordre économique et social, les réformes ... réclamées avec tant d'insistance dans les documents pontificaux" (voir Relations, nov. 1943, p. 281).

3. Une règle positive: union de tous pour la défense des intérêts supérieurs. — L'épiscopat formule ensuite une règle claire et précise:

Elle (l'Eglise) demande à tous les catholiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, d'oublier leurs divergences politiques et de s'unir chaque fois que doit être adoptée une mesure nécessaire à la sauvegarde de la moralité publique, au respect des lois divines ou de quelque liberté fondamentale comme celle de l'enseignement.

En d'autres termes, les catholiques, qu'ils soient électeurs ou députés, doivent savoir s'élever au-dessus des simples considérations partisanes quand sont en jeu des intérêts supérieurs, quand il s'agit, par exemple, des valeurs morales et religieuses ou des libertés fondamentales. L'épiscopat mentionne explicitement la moralité publique: voilà, certes, un terrain sur lequel tous les catholiques du Canada, oubliant leurs divergences politiques, devraient se rencontrer et s'unir pour exiger une législation efficace contre l'immoralité sous toutes ses formes. Tant qu'ils ne le feront pas, ils n'auront pas accompli entièrement leur devoir de citoyens et de chrétiens.

VOTEZ POUR
QUI VOUS VOULEZ!
... MAIS VOTEZ

Serait-il bon de revenir à l'époque des deux partis?

Est-il opportun de revenir au régime qui comporte l'existence de deux seuls partis politiques au Canada? Telle est la question que débattent ces jours-ci quelques-uns des principaux candidats à l'élection fédérale du 10 juin.

Dans les récents parlements, l'opposition à la majorité ministérielle a toujours été divisée en trois groupements: les conservateurs progressistes, les cécéfistes et les créditistes. C'est toutefois le parti conservateur, le plus important des trois groupements, qui constitue l'opposition officielle.

Il ne fait pas de doute que chacun de ces groupements aspire à constituer le deuxième parti dans un régime à deux partis. Bien qu'il y ait eu périodiquement des rumeurs persistantes de coalition, en particulier des conservateurs et des créditistes, rien n'indique encore un rassemblement des forces politiques parmi les groupements.

Quatrième parti

La semaine dernière, un quatrième parti est entré dans la lutte électorale; il s'agit des "démocrates canadiens" de Colombie-Britannique.

A cette occasion, les arguments en faveur d'un régime à deux partis ont été exprimés une fois de plus.

Il est certain que le régime de la multiplicité des partis a considérablement morcelé le vote. Ainsi, en 1953, seules 66 des 263 circonscriptions électorales dont 32 dans le Québec, ont été disputées par les seuls candidats des deux principaux partis.

M. John Diefenbaker n'a-t-il pas lui-même déclaré récemment que la nécessité de rétablir le régime à deux partis est l'un des principaux problèmes de la présente campagne.

A Brockville, en Ontario, le leader conservateur a déclaré mercredi soir dernier qu'il ne craint pas que les cécéfistes ou les créditistes accèdent au pouvoir; mais il craint que ceux-ci ne compromettent le régime à deux partis et ne lui substituent éventuellement un régime de représentations régionales aux Communes.

Le Parlement

"Nul parlement, ainsi divisé, ne saurait fonctionner", a-t-il dit.

Seuls les conservateurs, a poursuivi le chef de l'opposition, sont en mesure d'offrir une solution de rechange à l'administration libérale; aussi bien, chaque suffrage exprimé en faveur d'un troisième parti "a pour effet d'assurer le retour au pouvoir du parti libéral".

Pour sa part, M. Solon Low a déclaré le 6 mai à Victoria que "d'ici 10 ans, vous aurez un véritable régime à deux partis, les créditistes d'un côté et, de l'autre ceux qui ne le sont pas".

"Ainsi, a poursuivi le chef du Crédit social, lorsque le peuple sera lassé d'un groupement, il pourra se tourner vers l'autre, ce qu'il n'a pu faire jusqu'ici parce que les deux partis, conservateur et libéral, ont la même politique".

Le 1er mai, à Calgary, le premier ministre, M. St-Laurent, a déclaré que si les libéraux sont reportés au pouvoir, il serait "regrettable" que les députés albertains soient relégués à l'arrière de la Chambre des communes, au lieu de prendre place sur les banquettes d'avant, où ils pourraient aider les libéraux à forger le destin du Canada.

Dans le dernier parlement, 11 des 15 créditistes aux Communes représentaient des circonscriptions albertaines.

L'ANNONCE: ARME DEFENSIVE

L'annonce est une arme défensive, utilisée sagement, elle est de nature à empêcher le retour des mauvais jours. C'est l'avis de plusieurs qui ont prononcé des allocutions au congrès de l'Association des annonciers canadiens. La réunion a eu lieu à Toronto. L'un des rôles de l'annonce est la distribution: la présentation au public du flot gigantesque de marchandises que produisent aujourd'hui les diverses industries; cette présentation doit faire connaître au public les marchandises et elle doit être faite de façon que le public veuille se les procurer. L'autre rôle, c'est de contribuer à l'accroissement de la production et conséquemment à l'augmentation de l'embauchage; ces hausses doivent être le résultat d'une présentation intelligente de l'annonce.

Avec l'entrée de Terreneuve dans la Confédération en 1949, la représentation au Sénat canadien a été portée de 96 à 102 membres.

De 1951 à 1956, le montant de travail requis à un employé de l'industrie canadienne pour payer le coût d'un habit en laine pour homme est passé de 53 heures et 43 minutes à 42 heures et 38 minutes.

L'île de Vancouver a une superficie d'environ six fois celle de l'Ile-du-PrinceEdouard.

Votre abonnement est-il échu?

Si NON, vous n'avez rien à faire.

Si OUI, hâtez-vous de nous

envoyer la somme de
Trois dollars ($3.00) afin de continuer à recevoir le journal.

Merci.
L'AMI DU PEUPLE

L'AMI DU PEUPLE, C. P. 455, Sudbury, Ont.

Vous trouverez ci-inclus $ .... en paiement

d'un abonnement de ....

Nom ....

Adresse ....

....

(Ajoutez .15 si vous payez par chèque) *Prière d'écrire lisiblement*

TANT

de choses à voir tout près d'ici en

Ontario

Connaissez Mieux tout l'Ontario

ONTARIO TRAVEL
756 Parliament Bldgs. Toronto

Veuillez m'envoyer de la documentation **GRATUITE**

Nom ________

Adresse ________

Bureau de poste ________

Ministère du Tourisme et de la Publicité de l'Ontario
Hon. Bryan L. Cathcart, Ministre

Du 12 au 15 juillet

Pèlerinage en Ontario présidé par le Cardinal

Un pèlerinage au sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens, à Fort Sainte-Marie, près de Midland, en Ontario, aura lieu du 12 au 15 juillet prochain. Il sera présidé par S. E. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, qui y célébrera une Messe pontificale, le matin du 13 juillet, et prononcera le sermon de circonstance.

Ce pèlerinage est organisé par le Centre paroissial de l'Immaculée-Conception et sera sous la direction spirituelle des RR. PP. Jésuites. Il s'adresse aux jeunes gens, jeunes filles et adultes de la province.

Toute la journée du 13 juillet se passera au sanctuaire des SS. Martyrs, au coeur de la Huronie. Les pèlerins auront également la chance de visiter les sites historiques et les environs pittoresques de la Baie Georgienne.

Dans la journée du 14 juillet, le groupe se rendra à Niagara où il pourra admirer les célèbres chutes Niagara. Le train rentrera en la Gare Centrale le lundi matin, 15 juillet, à 8h. 45.

Pour toute information, se présenter au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception 4265 rue Papineau, ou appeler à LA 5-2350. Un magnifique dépliant sera gracieusement envoyé sur demande. Le principal animateur de ce voyage est le R. Père Marcel de la Sablonnière, s.j.

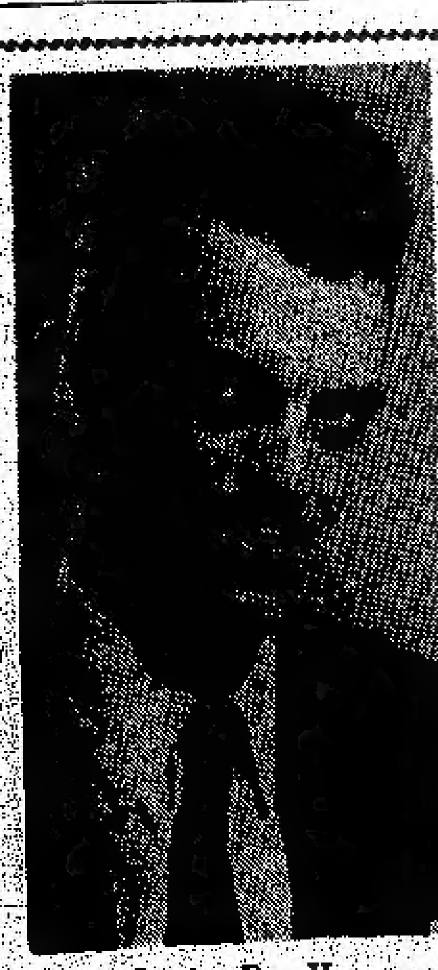

Jacobs, Ray H.

Votez CCF le 10 juin

Dans Nickel Belt

PRESCOTT, Harold **X**

Démocrate social

Dans Sudbury

JACOBS, Ray **X**

Pour un meilleur Canada!

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN, of the passing of by-law number 57-1 on the Fourth day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section Union Nos. 1 Hanmer, 1 Capreol, in the District of Sudbury, Ont. to borrow the sum of EIGHTY TWO THOUSAND DOLLARS ($82,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of EIGHTY TWO THOUSAND DOLLARS ($82,000.00) and of the issue of debentures of EIGHTY TWO THOUSAND DOLLARS ($82,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of EIGHTY TWO THOUSAND DOLLARS ($82,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the first day of June in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following: -

The sum of $2,000.00 on the first day of June 1958
The sum of $2,500.00 on the first day of June 1959 to 1961 inclusively
The sum of $3,000.00 on the first day of June 1962 to 1964 inclusively
The sum of $3,500.00 on the first day of June 1965 to 1967 inclusively
The sum of $4,000.00 on the first day of June 1968 and 1969
The sum of $4,500.00 on the first day of June 1970
The sum of $5,000.00 on the first day of June 1971 and 1972
The sum of $5,500.00 on the first day of June 1973 and 1974
The sum of $6,000.00 on the first day of June 1975
The sum of $6,500.00 on the first day of June 1976
The sum of $7,000.00 on the first day of June 1977

together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June and December in each and every year commencing on the 1st day of December 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Alcide Pharand, Chairman
(sgd.) Onésime Tremblay, Sec. Treasurer

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie - Chauffage
Installation et Réparations de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
16, rue Draper — Sudbury
Tél.: OS. 3-8590

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
Etabli en 1895
FEU — AUTO et AUTRE
Prêts sur Hypothèques
1 ELM EST — TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edi. Mackey-Sudbury OS 4-1939
Chambres 310, 311, 312
93 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
Dominion Tires & Tubes
25 RUE BEECH

HEISKANEN JEWELLERS
● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
● BIJOUTIER
5-7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6852 — Sudbury

Impôt sur le revenu
Comptabilité générale
Polycopie et Photocopie
Sudbury Bookkeeping & Letter Service
122 Elm E. — OS. 3-8986

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
★ Service de déménagement
★ Local et Longue Distance
20 Lorne, S. Sudbury
Tél.: OS. 5-5611

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
27 rue Elm — Sudbury, Ont.

G. GRANDBOIS
* Réparations de radio et T.V.
* Installation d'antennes
* Vente de radio d'autos
HANMER, Route du Radar
Tél. 068J12

Salon de Barbier LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury — OS. 3-327

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
621 Notre Dame - Tél. OS 5-8150

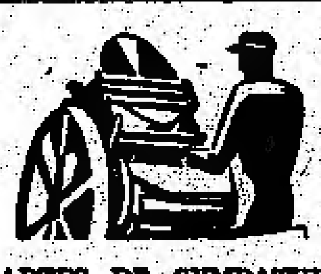

● CARTES DE SYMPATHIES
● LETTRES CIRCULAIRES
● TETES D'ENVELOPPES
● BILLETS DE TIRAGE
● CARTES D'AFFAIRES
● TETES DE LETTRES
● CARTES DE DEUIL
● PROGRAMMES
● CIRCULAIRES
● FAIRE-PARTS
● ETIQUETTES
● PANCARTES
● RAPPORTS
● COLLANTS
● ETC...ETC
ARTS GRAPHIQUES
Tél. OS 3-0700
122 Elm E. — Sudbury, Ont

DESMARAIS & JOHNSON
AVOCATS et NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
Ivan S. Johnson, L.L.B.
Robert Levesque
du Barreau de la Nouvelle Ecosse
suite 102 - 103 Edifice Mackey
Tél.: OS 5-7521

H. J. FOURNIER
Avocat - Notaire
10 Elm Est
Tél.: OS. 4-2424

LEBEL & FILS
● Teinturiers
● Nettoyeurs
OS. 5-7517
142 rue EYRE

Annonces Classées

POUR RIRE EN SOIREE. - Jeux, livres amusants, sérieux. Révélateur de la pensée. Combattre vie chère, chômage, etc., envoyez 25c Adressez:

A. P. HAMON, Sandbeach, Yarmouth, Nova Scotia, Canada.

Vous êtes tous les bienvenus à notre proposition. Une Compagnie progressive a toujours de la place pour des gens ambitieux, travaillants, et si vous demeurez dans:-

Sudbury et les environs,

c'est VOUS que nous cherchons actuellement. Excellente chance de profits immédiats. Sans obligation, informez-vous à 1600 Delorimier, Dept. 72, Station C., Montréal.

CROISADE 1957 CONTRE LE CANCER

M. Bruce B. Buckerfield, de Vancouver, président national de la Société canadienne du Cancer a déclaré que "le succès de toute cette campagne d'endiguement du cancer demeure en grande partie la responsabilité du public canadien".

"Personne n'a besoin de démontrer l'urgence de ce problème du cancer", a dit M. Buckerfield. "Chaque famille est plus ou moins affectée de ce mal directement ou indirectement. Au cours du présent mois, des milliers de volontaires de la Société s'occupent à recueillir des fonds pour la Campagne de la Société canadienne du Cancer pour combattre cette maladie dans chaque localité. Nous faisons cela parce que le public canadien nous l'a demandé. Notre objectif est basé sur les besoins actuels des diverses unités dans les dix divisions provinciales et sur la demande toujours croissante de la recherche sur le cancer".

"Nous savons, de toute évidence, que notre programme éducationnel aide à sauver des vies en encourageant un diagnostic précoce et en soulignant l'urgence d'un traitement; nous savons aussi que les services de bien-être aident à soulager chaque année des milliers de victimes du cancer. Nous avons l'intention de continuer la poursuite de tous ces programmes, et d'intensifier nos efforts jusqu'à contrôle complet de la maladie. Le cancer peut être endigué par les efforts concertés de nous tous", nous a dit M. Buckerfield.

SOCIETE CANADIENNE DU CANCER
18 Durham N.
OS. 4-0123

PERSONNEL

"VIEUX A 40, 50, 60?" PAS DU TOUT, MONSIEUR: Des milliers alertes à 70. Les Tablettes toniques Ostrex remontent le système privé de fer. Contre l'épuisement que plusieurs appellent "vieillesse". Format d'introduction, 60c seulement. Toutes pharmacies.

Encourager Nos ANNONCEURS

L'affaire Beck

Les membres du comité d'enquête sénatorial sur la dilapidation des fonds ouvriers ont laissé partir Dave Beck, la semaine dernière, après l'avoir traité de canaille. Ils ont déclaré ne pouvoir déterminer quelle somme d'argent a détournée Beck. Le président de l'union des camionneurs est sorti de la boîte aux témoins après avoir refusé de répondre à plus de deux cents questions. Le président du comité, le sénateur John L. McClellan, a déclaré que le Congrès avait le devoir de protéger les membres de l'union contre une "telle fripouille". Beck a tenté d'interrompre le sénateur avec une question, mais M. McClellan lui a rétorqué: "Ecoutez, ... et ne me parlez pas". "Oui Monsieur", a répondu Beck l'air tout piteux. Plus tôt dans la journée, le comptable des camionneurs, Donald McDonald, a témoigné à l'effet que Beck avait remboursé $370,000, à l'union dont $100,000, au cours des deux dernières semaines. Il a ajouté qu'un groupe d'auditeurs tentaient encore de déterminer quel montant d'argent avait été détourné. Le comité a émis un rapport intitulé: "Les cinquante-deux façons que Dave Breck a employées pour frauder les camionneurs".

MOTS CROISÉS No 63

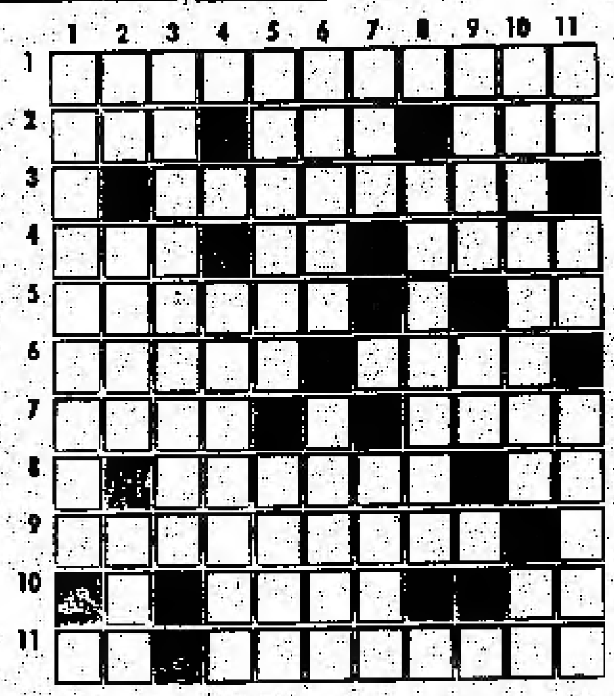

HORIZONTALEMENT

1 — Petit piège fait de baguettes pour prendre les oiseaux.
2 — Choisi — Particule affirmative — Mot arabe signifiant source.
3 — Qui est d'une autre nation.
4 — Qui cède facilement au toucher — Note de la gamme — Chance, hasard.
5 — Substance molle et charnue des fruits et légumes — Pronom personnel.
6 — Bornes, lisières — Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire.
7 — Veuve de l'Inde qui se brûle sur le bûcher de son mari — Attacher.
8 — S'est dit d'une large écriture romaine, en capitales hautes d'un pouce. — Possessif.
9 — Circuit que fait le cerf, le chevreuil, après avoir été lancé.
10 — Chemins bordés de maisons — Démonstratif.
11 — En les — Se laisser surprendre par quelque passion.

VERTICALEMENT

1 — Etablir une taxe supplémentaire.
2 — Article espagnol—Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four. — Planche de bois.
3 — Repas copieux.
4 — Représenter un objet par des lignes, des couleurs.
5 — Règles, plans, lois — Choc subit de deux corps.
6 — Se dit d'un hareng qui n'a ni lait, ni œufs — Creuser lentement.
7 — Plante textile — Très petit golfe.
8 — Genre d'antilopes à formes légères et gracieuses.
9 — Ancienne unité monétaire chinoise — Marque le conditionnel.
10 — Lacets servant à tirer — Conseiller de la Reine.
11 — Dans — Article contracté — Coupée ras le poil.

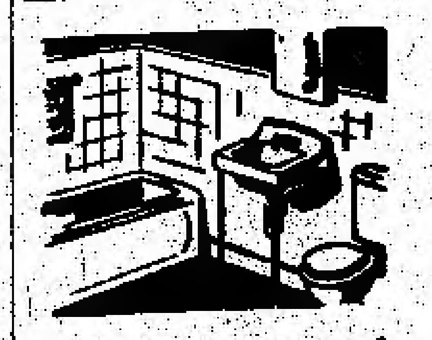

Pour le meilleur comfort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapo-glass avec un peu d'extra.

Voyez-le chez

Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-6797

LISETTE — Par Paul ROBINSON

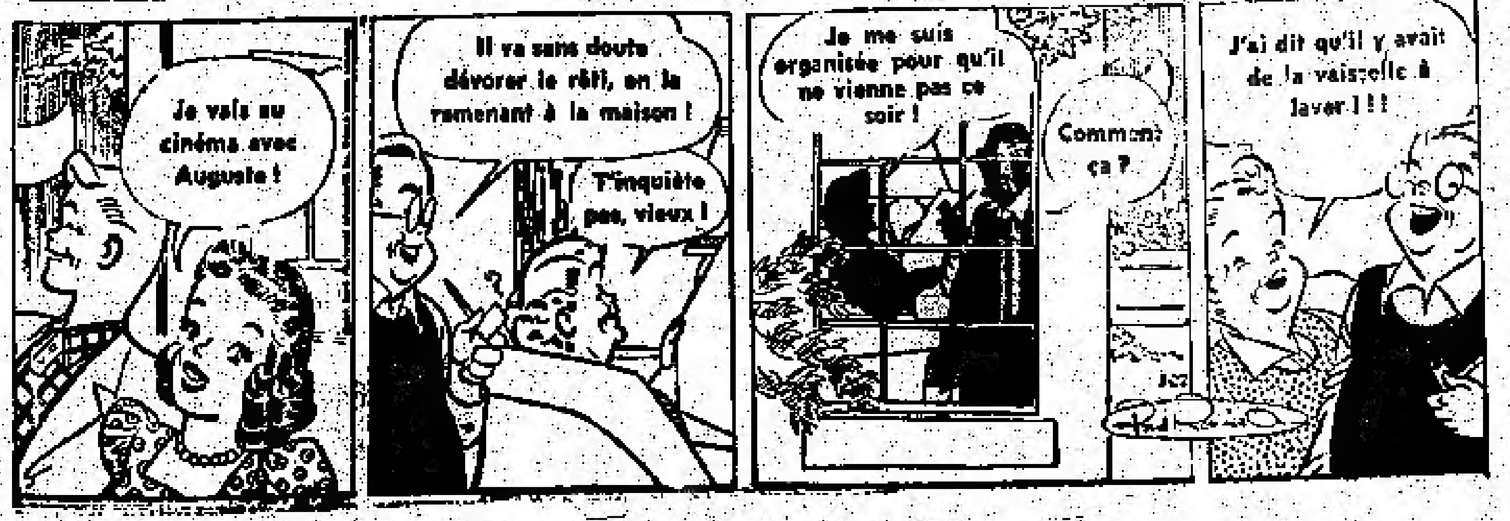

Cardinal Stepinac fêté à Sudbury

Après les évènements en Hongrie et Pologne et avec la libération de leurs hauts dignitaires ecclésiastiques, c'est le malfameux Tito qui a l'honneur de tenir en prison un des plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique, S. E. Mgr. Cardinal A. Stepinac.

Les compatriotes du grand Cardinal de notre ville, - les Croates, - ont fêté le dimanche 19 mai, la Journée du Cardinal Stepinac, à l'occasion de l'anniversaire du Cardinal qui est né le 8 mai.

Le matin à 11 heures, le Rév. Père Murphy a chanté une messe solennelle pour le Cardinal. Le soir on a préparé un programme dans la salle Croato sur la rue Kathleen. Le maire de la ville avec d'autres personalités de Sudbury et du district étaient présents. Parmi eux étaient le député Mitchell, M. Smith du bureau d'immigration, Mmes Hartman et Whalen du "Council of Friendship" et des représentants de différents groupes nationaux avec deux délégations des Ukrainiens et une des Polonais, Hongrois et Lithuaniens. Le programme était composé de danses folkloriques croates sous la direction de Mlle Halovanic, puis un orchestre d'enfants jouant différents instruments qui composent l'orchestre de tambouritza croate avec au bâton M. I. Celinscak. Le maître de cérémonie était l'avocat M. Yankovich, qui est lui-même d'origine croate. L'orateur principal en anglais fut le Dr. Kinney, et en langue croate M. T. Mesic, rédacteur du journal croate "La Croix" de Gary, U.S.A. Après la première partie du programme les invités visitèrent au sous-sol une exposition des objets du pays croate tels que différentes broderies artistiques, costumes nationaux, bois taillé, des tapis originaux etc. L'hôtesse était Mme Perkovich.

On présenta également durant le programme un film très court présentant le Cardinal dans son lieu de confinement. Ce film a été tourné clandestinement et passa la frontière de la même manière.

La maîtrise des Compagnons du Sacré-Coeur sous la direction de M. Sabourin a donné au programme une note très vivante.

Par la gentillesse du Rév. Père Murphy Mgr. l'évêque Carter qui se trouvait à Sudbury vint nous rendre visite. S. E. s'adressa à l'auditoire et toucha les coeurs de tous ceux présents et en particulier le coeur des compatriotes du Cardinal. Avec ses paroles Mgr. Carter a gagné la confiance et les sympathies de tous ceux présents et prouva une fois de plus aux Croates, que dans leurs misères l'Eglise catholique ne les a jamais oubliés.

(Communiqué)

Les pays étrangers ont augmenté leurs ventes sur le marché canadien par 26 pour cent au cours des 8 premiers mois de 1956 comparativement à la même période de 1955.

L'une des plus grande étendue de terre fertile non cultivée au monde — 20 millions d'acres — attend les colons au nord de l'Ontario.

Titre décerné à M. Gaëtan Filion

Monsieur Gaëtan Conrad Filion, après quatre cours de vacances et quatre années d'études à domicile, se voit décerner le titre enviable de Maître en éducation de l'Université de Toronto. Il mérite les félicitations les plus sincères.

Monsieur Filion est inspecteur d'écoles primaires dans la région de Sudbury depuis sa nomination en 1953. Agé de 37 ans, il a déjà à son crédit dix-sept années de services dans le domaine de l'éducation. Il fit ses débuts dans l'enseignement à l'école séparée de Cache Bay, où il a lui-même fait ses études primaires. Après six années dans les écoles séparées de Timmins et de Sudbury, il fut professeur au cours d'immatriculation de l'Université d'Ottawa pendant 5 ans, puis à l'école secondaire de Sudbury pendant un an.

M. Gaëtan Filion fit ses études secondaires à Sturgeon Falls. En 1940, il obtenait un brevet de deuxième classe de l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa et en 1947, un brevet de première classe de la même institution, brevet qui devint permanent en 1951. Cette même année, il décrochait son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa et le certificat de High School Assistant. Enfin, en 1953, il terminait les études requises pour devenir inspecteur d'écoles.

(Communiqué)

— Pour pardonner il faut avoir souffert. (Pierre l'Ermite.)

— Les papes meurent, mais le pape ne meurt jamais. (De Maistre.)

— Celui qui dit un mensonge ne sent point le travail qu'il entreprend, car il faut qu'il en invente mille autres pour soutenir le premier. (Pope.)

— Le véritable usage de la parole, c'est de servir la vérité.

— Nous devons aimer la terre qui nous a vus naître, comme nous devons aimer notre mère.

— Un hôpital est une banque où l'on place de l'argent pour le ciel. (Bossuet.)

Projectile téléguidé

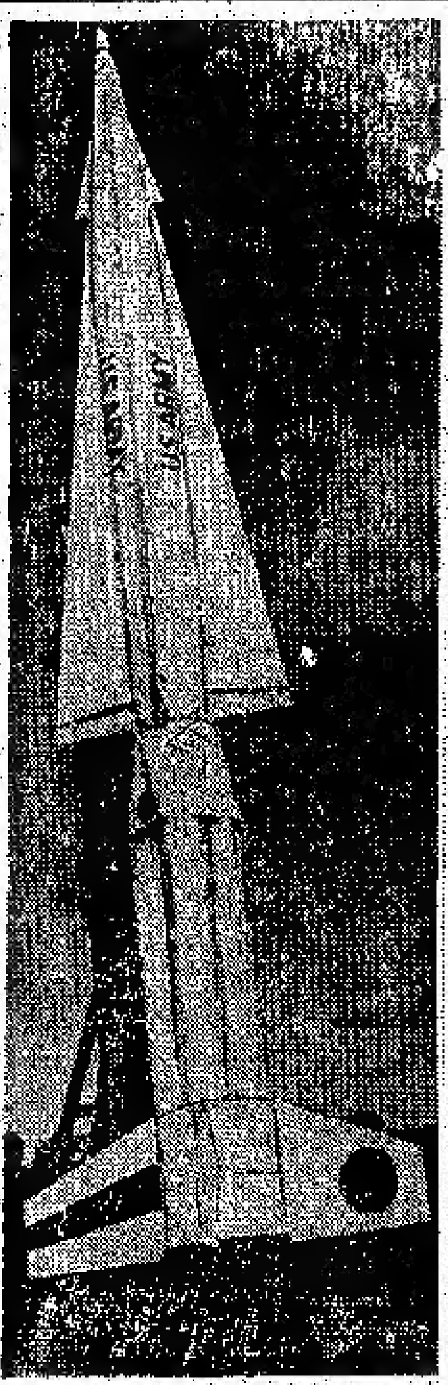

On voit ici, à gauche, sur sa plateforme de lancement à White Sands, Nouveau-Mexique, le projectile téléguidé Nike Hercule; à droite, on le voit après le lancement. Le projectile sera muni d'armes atomiques et sera utilisé dans l'est des Etats-Unis pour remplacer les installations Nike Ajax actuellement en usage. Certaines de ces installations seront placées près de la frontière canadienne et, en cas de guerre, deviendraient une protection pour les villes canadiennes.

MÉDECIN ... TAILLEUR ... ÉCRIVAIN ...

Que réservez-vous à votre fils pour plus tard? Une carrière ... ou un métier? Sa vie sera-t-elle une réussite ... ou un échec? Tout dépend de son instruction et de sa formation. Soyez certain que votre fils parte sur le bon pied. Procurez-lui aujourd'hui même une police ASSURANCE-JEUNESSE.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Représentant
C. D. Bonhomme
OS 3-0801
172 Elm Ouest
Assurance Sun Life

Il nous faut

Dr R. M. Mitchell

pour

Diefenbaker

comme

député progressiste-conservateur

à SUDBURY

Vous avez tout à gagner ...

La sécurité sociale doit reposer sur quelque chose de plus solide que des paiements de base ordinaires.

Il faut être assuré que nos enfants, nos parents et nos vétérans invalides ne soient pas trompés par des prix qui varient brusquement.

Soyez tranquilles et protégez votre vie future avec:

- des paiements de base adéquats qui rencontrent les besoins.
- des augmentations normales qui suivent les variations du coût de la vie.

Vous êtes cordialement invités à visiter le Comité Central du Parti Conservateur à 118 rue Cedar ou pour tous renseignements appelez:

OS. 3-9780 **OS. 3-8764**